

Square Barbara, un nouveau lieu de verdure quartier Châtelet

Samedi 9 octobre à 14h00

A l'angle de la rue Charles Rivail et de l'avenue Washington

En présence de

Isabelle Peters, Maire adjointe du Secteur 5

Gilles Namur, Adjoint à la Nature en ville, aux Espaces publics, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités

Le long de la rue Charles Rivail, devant le nouveau pôle associatif Châtelet, un nouveau square de **1 500 m²** a été aménagé par la Ville de Grenoble et la SAGES.

Dénommé « square Barbara » par la Ville en 2016, il a été réalisé de novembre 2020 à mars 2021.

C'est avec les habitantes et habitants volontaires et l'Union de quartier qu'a été conçu cet espace de verdure à la jonction des quartiers Abbaye et Châtelet. Ils et elles ont notamment souhaité :

- La plantation de **rosiers « Barbara »**, spécialement créés ;
- La mise en place de **notes de musique au sol** sur le cheminement piéton ;
- La pose d'une **plaque en hommage** à la chanteuse (Conception / dessin : Samuel FAVIER ; Découpe laser : Patrick GUERRAIN ; Serrurerie et pose : Bruce BONNETTE)

>> Sur ce nouvel espace de fraîcheur, ce sont au total 8 nouveaux arbres, 9 arbustes, 150 rosiers «Barbara», et 1 000 bulbes qui auront été plantés.

Le budget total de l'opération s'élève à 200 000 € TTC.

Dans le cadre de l'ANRU, le quartier Châtelet de 4 hectares a bénéficié d'une restructuration complète :

- 331 logements neufs (30 % locatif social, 44 % accession, 15 % locatif libre, 11 % d'accession sociale) ;
- 1 équipement enfants-parents petite enfance « La Marelle » reconstitué dans des locaux neufs ;
- 1 nouvelle crèche ;
- 3 locaux associatifs regroupés en pôle ;
- De nouveaux espaces publics dont 2 axes piétonnisés ;
- Des jeux pour enfants.

En complément, la cité de l'Abbaye, qui jouxte ce nouveau quartier, prévoit à terme 232 logements familiaux, dont 35% de logements sociaux. Suite au relogement des habitant-es entre 2016 et 2020, et dans l'attente des importantes réhabilitations patrimoniales prévues entre 2022 et 2030, [un dispositif d'urbanisme transitoire](#) a été mis en place en lien étroit avec les acteurs du quartier et sa Maison des habitant-es.

